Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 12 (1876)

Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG. 15 Mars 1876.

12e année. N° 6.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Nécrologie suisse (suite). — Statistique des villes suisses au-dessus de 7000 âmes. — Morale douteuse d'une fable de La Fontaine. — Correspondance vaudoise. — Chronique bibliographique. — Partie pratique. Les plumes métalliques. — Variétés. — Deuxième liste de souscription pour Hellikon.

Nécrologie suisse pour les années 1875 et 1876.

Les cantons allemands et l'éducation populaire se sont vu enlever l'un de leurs hommes d'école les plus utiles et les plus sympathiques, dans la personne de celui qu'on nommait le *père des chanteurs suisses,* Jean-Rodolphe Weber. Ce professeur et propagateur du chant populaire était né en 1819 à Wetzicon, dans le canton de Zurich, où, par parenthèse, a aussi vu le jour cet autre grand promoteur de musique populaire qu'on appelle Nägeli. Si Brugg en Argovie a été saluée du nom de *ville des prophètes,* à cause de ses penseurs et de ses écrivains célèbres, Wetzicon a droit au titre de *village des compositeurs de musique.*

Avant de se livrer spécialement à l'étude du chant, Weber avait parcouru le cercle habituel des connaissances requises pour l'enseignement en général. Son éducation musicale, il alla la recevoir

à Esslingen dans le Wurtemberg. Etabli dans le canton de Berne depuis 30 ans comme professeur de piano et de chant, attaché à l'école normale de Münchenbuchsée, c'est dans ce canton surtout qu'il a exercé son activité intellectuelle et son influence bienfaisante.

L'organisation de la Société cantonale de chant est l'œuvre de ce maestro patriotique. Mais de Berne, Weber rayonnait dans les autres cantons de la Suisse allemande et y a laissé partout des traces de son passage. Pour cet homme de cœur et d'idéal, comme pour le pestalozzien Nägeli, la musique vocale n'était pas un art destiné seulement à embellir la vie, mais encore et surtout à l'ennoblir; il travaillait ainsi pour l'humanité en même temps que pour le beau et l'agréable. Puissent ces deux hommes, auxquels nous nous faisons un pieux devoir d'associer le nom de Jacques Vogt, d'éternelle et touchante mémoire, laisser des imitateurs dans les générations nouvelles!

Les pertes de la Suisse ont été presque aussi nombreuses encore que celles de la Suisse allemande. Parmi les hommes qui appartenaient encore à l'enseignement public supérieur ou lui avaient appartenu, nous avons vu s'éteindre successivement Adolphe Pictet, Juste Olivier, François Girard, Charles Vouga. Nous avons déjà parlé de ce dernier enlevé au canton de Neuchâtel le 6 décembre. Quelques jours auparavant, quittait la terre François Girard, professeur de littérature à l'université de Bâle, où il avait succédé à Vinet dans la chaire de littérature française. Quarante années d'enseignement et quelques ouvrages de littérature et d'histoire nationale avaient fait connaître cet homme de labeur et de mérite de tous ceux qui s'occupent chez nous des choses de l'esprit. Dans l'ouvrage intitulé: *Scènes de la vie bâloise,* Girard avait essayé, sans y réussir complétement, à notre avis, de dramatiser à la façon de Vitet, de l'Académie française, un grand événement de nos annales, la *Bataille de St-Jacques.*

Adolphe Pictet, mort à Genève le 20 décembre, était l'une des plus grandes illustrations de notre coin de terre. Linguiste et indianiste de premier ordre, penseur profond et lumineux, M. Pictet était encore un brillant littérateur. En philologie, il a été avec *Bopp,* celui qui a découvert les origines indo-germaniques des langues de

tous les peuples civilisés. Son livre sur l'esthétique est le meilleur qui ait été fait pour populariser la science *des principes du beau.*

Un roman intitulé : *Une course à Chamounix,* avait déjà fait connaître le rare talent de penseur et d'écrivain du *damné major*. C'est le nom que donnait à Pictet, son compagnon de voyage à Chamounix, Georges Sand. Comme professeur, M. Pictet avait les dons qui captivent et émeuvent; il a exercé une influence réelle sur le mouvement littéraire et philosophique à Genève. Malheureusement, il n'a pas gardé longtemps la chaire qu'il occupait avec tant de distinction. Pendant ces dernières années, il était tout occupé de ses études sur le *celtique,* qu'il a singulièrement contribué à enrichir.

Notre éminent linguiste était occupé d'une nouvelle édition de ses *Origines indo-européennes,* qu'il comptait finir cet été, quand la mort vint interrompre son œuvre. Celui qui a eu le bonheur de voir de près M. Pictet ne se sent pas seulement de l'admiration pour son savoir et son esprit, mais un respect profond et voisin de la vénération pour son cœur, la simplicité distinguée de ses manières et pour sa modestie *vraie* qui n'avait rien de l'affectation des poseurs de la science et qui était à cent lieues de l'orgueil des pseudo-savants, dans la bouche desquels raisonne perpétuellement ce *moi* que Pascal avait tant raison de trouver haïssable.

M. Pictet a eu le bonheur de terminer ses jours dans son pays, et au milieu des siens. Ce bonheur ne devait pas être le partage de l'homme d'école que nous tenons à nommer avant de clore cette revue funéraire. Nous voulons parler d'Adrien Grivet, ancien professeur à l'école moyenne et à l'école cantonale de Fribourg, puis au pédagogium de Bâle et mort le 14 janvier à Rio de Janeiro, où il dirigeait une pension de demoiselles.

Né dans la partie catholique du canton de Vaud, mais originaire d'Attalens, M. Grivet avait fait ses études chez les jésuites du collége Saint-Michel. Il avait débuté par l'enseignement privé en Russie. De retour à Fribourg, il succéda à M. Daguet partant pour le Jura, comme professeur de français et d'histoire à l'école moyenne et le remplaça aussi comme rédacteur de l'*Emulation,* petite revue littéraire à laquelle M. Grivet donna quelques traductions de russe, entre autres les *Fêtes de Noël à Moscou.* Comme professeur, M. Grivet sut s'attirer à un haut degré l'affection des élèves et les intéres-

sait par des exposés souvent étrangers à la leçon, mais qui n'en captivaient que davantage leur intelligence ou leur imagination. Quand venaient les examens publics, il était rare qu'ils eussent étudié les objets inscrits au programme, mais, en revanche, leur esprit avait acquis une foule de notions claires sur les choses et le côté pratique de la vie.

Les déchirements politiques qui suivirent dans le canton de Fribourg les insurrections de 1851 et des années suivantes furent fatales à M. Grivet, comme à plusieurs de ses anciens condisciples. La participation à l'assemblée anti-radicale de Posieux lui valut l'animadversion du pouvoir, qui l'élimina de l'école cantonale malgré les efforts de celui qui trace ces lignes. Le triomphe du parti contraire en 1856-57 aurait pu être l'occasion d'une réparation pour M. Grivet. Mais il n'en fut rien, et l'habile professeur se décida à émigrer au Brésil, où il avait, après bien des vicissitudes, réussi à se créer une position honorable.

A part quelques articles dans l'*Emulation* et la traduction d'une description de Venise, M. Grivet a peu écrit. On parle d'une grammaire française et portugaise qu'il aurait publiée à Rio en collaboration d'un indigène et qui serait réputée la meilleure qu'il y ait dans la bibliographie de l'empire brésilien. Nous exprimons ici le vœu que cet ouvrage, s'il existe, soit déposé à la bibliothèque cantonale ou à celle de la ville de Fribourg.

En traçant ces lignes à la mémoire de celui qui fut un ami de collége et pendant plusieurs années son collègue, leur auteur éprouve une émotion qu'auront partagée tous ceux qui ont vu de près Adrien Grivet, surtout dans ces jeunes années où les relations ne subissaient d'autres lois que celles de la franchise et de la gaieté la plus expansive, alliées toutefois chez cet aimable jeune homme à un amour de l'ordre, à une exactitude minutieuse et à un soin de son extérieur trop rares chez les membres de la joyeuse société, dont il était sans contredit le membre le plus grave. La terre, ancien ami, ne t'a pas été toujours légère. Puisse l'autre vie te dédommager des peines de celle-ci !

A. Daguet.

Statistique.

Population des villes suisses dépassant 7,000 âmes.

	1860	1870
Genève	41,273	46,783
Bâle	38,282	44,834
Berne	29,244	36,001
Lausanne	20,496	26,520
Zurich	20,258	21,199
Chaux-de-Fonds . . .	16,860	19,930
Saint-Gall	14,623	16,675
Lucerne	11,605	14,524
Neuchâtel	10,384	13,321
Fribourg	10,417	10,904
Locle	9,278	10,334
Schaffhouse	8,669	10,303
Hérisau	9,537	9,727
Winterthour	6,534	9,404
Plainpalais, avec l'hôpital cantonal	6,482	8,828
Bienne	6,021	8,113
Vevey	6,485	7,887
Einsiedeln	7,241	7,633
Altstädten	7,287	7,575
Coire	6,995	7,552
Aussersihl	2,607	7,510
Soleure	5,932	7,054

Morale douteuse dans une fable de La Fontaine.

A l'aspect de ce titre, quelques-uns de vos lecteurs vont probablement s'écrier : « Quel est donc cet original qui vient chercher noise à notre » admirable La Fontaine? A-t-il l'audace de penser qu'il réussira mieux » dans une critique, où la dialectique d'un Rousseau a échoué ? » — Eh bien ! qu'ils contiennent leur indignation jusqu'à la fin de mon analyse, et, j'en ai l'espérance, ils me donneront raison.

Prenons une des fables les plus connues du délicieux conteur, fable qui est dans toutes les mémoires, depuis celle de l'enfant jusqu'à celle du vieillard : *Le laboureur et ses enfants.*

Travaillez, prenez de la peine.....

Je m'arrête, car vous m'avez interrompu déjà, pour continuer la récitation. Qui saurait résister au charme de ce langage coulant de source, si clair dans son admirable brièveté, si harmonieux, si cadencé, si riche et si expressif malgré sa grande sobriété ? Aussi me regardez-vous d'un air

triomphant : « Holà, monsieur le critique, à l'œuvre ! Vous avez bien en-
» tendu : *le travail est un trésor !* Vous appelez cela de la morale dou-
» teuse ? »

Vraiment, il m'en coûte de vous enlever une illusion qui fait votre bonheur. Mais quand nous nous croyons dans le vrai, il faut bien que nous disions le fond de notre pensée.

Voilà donc un père qui attend *au moment de sa mort* pour apprendre à ses fils, que le travail est une nécessité, une bénédiction, une source de richesse. Et qu'a-t-il donc fait pendant sa carrière de laboureur et de père, carrière que nous avons le droit de supposer longue ? Evidemment, il n'a jamais donné de conseils à ses fils, ne les a jamais astreints au travail ; ce sont des paresseux, des fainéants peut-être. Le père nous le laisse deviner, car il leur dit : Gardez-vous de *vendre* l'héritage ; il craint que ses dignes fils ne liquident leur fortune pour la dissiper. Malheureux père ! tu as beaucoup travaillé pendant ta longue vie ; tu as accumulé des richesses, car on t'appelle *riche* laboureur ; tu as prêché d'exemple et tu n'as jamais pensé à diriger tes enfants de façon à ce qu'ils soient capables de le suivre ! Aussi sont-ils tellement égoïstes et paresseux, que, pour les faire travailler, tu as besoin de stimuler leur faible volonté en faisant appel à leurs appétits les plus grossiers.

Un père digne de ce nom dirait à ses enfants sur son lit de mort : « Mes chers enfants, vous m'avez toujours vu honnête et laborieux. Le
» travail persévérant et consciencieux allié à une honnêteté scrupuleuse,
» m'a fait ce que je suis. Faites comme moi ; continuez à agir comme vous
» avez agi sous ma direction, et vous aurez une vie utile et respectée. »

Comparons à cela le langage que notre riche cultivateur est obligé de tenir : « Mes chers fils, je me suis donné beaucoup de mal pour être à
» même de vous léguer une belle fortune. Mais je crains qu'elle ne se
» conserve pas longtemps entre vos mains. Je voudrais bien faire appel à
» votre amour filial, afin que vous ne vendiez pas une propriété que j'ai
» arrosée de mes sueurs. Mais, malheureusement, je connais trop bien
» votre égoïsme, je sais que le souvenir même de votre père ne vous em-
» pêchera pas de suivre vos mauvaises inspirations. Aussi me garderai-je
» bien de vous demander une chose, que vous êtes incapables de faire.
» Mais voici qui aura, je pense, assez de prise sur votre cœur : venez
» tout près, pour que je vous le dise à l'oreille. Lors de la dernière in-
» vasion, j'ai caché un trésor dans un de mes champs. Je ne puis vous
» désigner l'endroit, mais un peu de courage vous le fera trouver. Creusez,
» fouillez, bêchez ; ne laissez *nulle* place où la main ne passe et repasse. »

Tableau ! Représentez-vous la surprise des braves fils. A peine savent-ils se contenir pour attendre la mort de leur père. Le poète lui-même semble l'avoir senti, car il dit un peu sèchement : « Le père mort, les fils vous retournent le champ. » Les voilà donc qui remuent la terre jusqu'à la plus grande profondeur. Heureusement, l'héritage ne se compose que de champs, car s'il y avait des vignes et des vergers, nos mineurs de circons-

tance déracineraient les ceps et les arbres. Une première recherche étant restée sans résultat, on en fait une seconde, une troisième ; plus le trésor semble se dérober à leurs regards avides, plus leur rapacité s'exalte et s'acharne à le trouver.

Enfin, toutes les mottes ont été remuées, tournées, retournées, brisées, pulvérisées; la pioche, la bêche, le crible et la main ont partout passé et repassé. Mais :

D'argent point de caché ! !

Qu'on se peigne la colère, la fureur des fils trompés dans leur attente. « Ah ça, disent-ils, notre père s'est moqué de nous. Jouer un tour pareil à » ses propres enfants, c'est abominable ! »..... et le reste.

Mais voici qui redouble leur dépit.

Préoccupés de l'idée de trouver le trésor, auquel leur imagination a fini par donner des proportions colossales, ils ont négligé de fumer et d'ensemencer leurs champs. Du reste, le père ne leur a pas recommandé de faire ce travail, ce qui les confirme dans l'idée qu'il n'est pas nécessaire. L'époque de la moisson venue, ils ne récoltent *rien*. La Fontaine affirme qu'au bout de l'an, le champ en rapporta davantage. Il se trompe : il y a impossibilité psychologique de la part des héritiers, impossibilité matérielle de la part du champ horriblement maltraité.

Pendant que leurs voisins sont occupés à rentrer leurs grains, nos chercheurs de trésor continuent à *creuser*, à fouiller, à bêcher. La nuit même, ils n'ont pas de repos; car les recherches qu'ils font ont donné l'éveil à tout le village, dont les habitants n'ont pas de peine à deviner les motifs qui poussent les fils du défunt à ces étranges travaux. Ceux-ci montent la garde tour à tour, tandis que les villageois se livrent au sommeil après un travail pénible, mais plus sérieusement productif.

« Mais le père fut sage....., le diriez-vous encore, cher lecteur?

Charles Thudichum, chef d'institution.

CORRESPONDANCE.

Lausanne, 25 février 1876.

Le Conseil d'Etat a nommé, le 18 courant, M. Ferderer, Directeur du Collége cantonal, et M. le pasteur Delorme, à Romainmotier, Directeur des écoles normales.

M. Ferderer fut jusqu'en 1874 inspecteur des colléges communaux ; l'extrême distinction avec laquelle il remplissait ces fonctions fit vivement regretter son départ, et sa nomination en qualité de Directeur du Collége cantonal a rencontré une approbation générale.

M. le pasteur Delorme, appelé à la Direction de l'école normale, fut autrefois élève de cet établissement, puis, si je ne me trompe, régent primaire. Il a gardé de cette origine une vive sollicitude pour l'instruction populaire,

sollicitude qu'il a montrée soit dans sa paroisse, en qualité de président de commissions d'écoles, soit dans les diverses missions qui lui ont été confiées par l'autorité supérieure. C'est sans doute cette considération, aussi bien que la nécessité de placer à la tête des écoles normales un homme qui eût fait des études générales, qui nous semble avoir dirigé le choix du Conseil d'Etat.

M. Delorme fit partie de l'assemblée constituante de 1861 ; depuis il fut toujours membre de nos autorités ecclésiastiques. C'est un homme très considéré et qui jouit d'une certaine influence. L'école normale n'aura qu'à se féliciter de cette nomination, qui nous paraît assurer non-seulement le maintien, mais aussi le développement progressif de l'établissement.

Agréez, etc.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

TRAITÉ DE LA PRONONCIATION DE LA LANGUE FRANÇAISE SUIVI D'UNE NOTICE SUR L'HISTOIRE ET LA VALEUR DES DIFFÉRENTES LETTRES DE L'ALPHABET FRANÇAISE, par le bibliophile C. P. Paris, imprimerie coopérative, rue du Coq Héron, 1875. 133 pages in-18.

Ce petit livre aussi curieux et substantiel par le fond, que lucide par la forme, est l'œuvre d'un bibliophile fribourgeois qui, en entendant les mauvaises liaisons et la prononciation détestable de certaines gens, s'est demandé s'il n'y aurait pas moyen de corriger ces fautes de langage. « On » ne trouve sur la matière, dit l'auteur, que de gros et fastidieux volumes » ou d'insipides ou minces nomenclatures, sans règle et sans explication à » l'appui. »

Le bibliophile en question n'est pas partisan de la phonographie et d'une simplification orthographique qui rompt avec l'étymologie. « Cette simpli- » fication, dit-il très-bien, est regrettable ; c'est faire fi en quelque sorte » de ses vieux titres et de ses lettres de noblesse. »

L'auteur a intitulé la première partie de son travail : *Traité abrégé et raisonné de la prononciation.* Mais il lui arrive souvent de se borner à énoncer la règle sans la raisonner ; ce qui sans doute n'est pas toujours chose aisée et a arrêté plus d'une fois M. Littré, l'auteur du *savant dictionnaire* que, par parenthèse, notre bibliophile ne cite jamais, je ne sais pourquoi. Je trouve aussi que ses règles sont trop absolues dans une matière où règne l'usage plus que la raison. M. C. P. lui-même, d'ailleurs, s'écarte évidemment plus d'une fois et de l'usage et de la raison étymologique, c'est par exemple quand il écrit : *nazal* au lieu de nasal. La prononciation de ces mots *prince de Broglie* est indiquée comme devant ressembler à celle de *Broye.* J'aurais cru que la vraie prononciation de ce mot était *Breuil.* La plus piquante partie du livre à notre avis est la troisième, contenant *une courte notice sur l'origine et l'histoire des lettres de l'alphabet à travers les âges,* pour laquelle l'auteur s'est livré à des excur-

sions dans les langues anciennes qui donnent à ces observations un cachet d'érudition de bon aloi. A propos de la prononciation du C dans César, qui a mis aux prises de minutieux philologues, M. C. P. tient pour le *Kœsar et le Kikero*. Notre orthographe et notre prononciation du mot Pacha (au lieu de Bacha) sont critiquées par l'auteur avec d'autant plus de raison que les Turcs, les Arabes et les Indous n'ont pas la lettre P dans leurs langues. Pour tempérer l'aridité de cette étude, le bibliophile ne se refuse pas de temps en temps une anecdote souriante ou un peu maligne, témoin celle qu'il nous débite à propos de l'origine du mot *cancan* et que voici : Un jeune prêtre s'était permis de prononcer *quamquam*, au lieu de *camcam* qui était la prononciation usitée. La fameuse faculté de théologie qu'on nomme la Sorbonne vit dans cette prononciation une hérésie et dépouilla le pauvre ecclésiastique du bénéfice dont il jouissait. Mais le dangereux novateur ne se tint pas pour battu et en appela au Parlement, qui le renvoya absous et décida que chacun prononcerait le latin à sa guise. « Cette affaire, nous dit M. C. P., ou cette » sotte dispute de mots avait vivement excité l'opinion publique, et il nous » en est resté le mot *cancan*. »

En signalant l'horreur (l'orreu) des vaudois pour le r final de certains mots, le bibliophile aurait pu montrer les Fribourgeois traînant indignement sur le o dans les mots porte (poôrte), Rome (Roôme).

Somme toute, le livre de M. C. P. quoique d'un dilettante plutôt que d'un philologue de profession, témoigne de beaucoup de connaissances et de littérature et dénote l'homme de goût attentif au bon usage et exercé aux difficultés de la langue. Au point de vue strict de la science, on peut regretter que le spirituel écrivain ne soit pas plus familiarisé avec la grammaire historique, qui lui eût épargné plus d'un jugement hasardeux et d'un paradoxe linguistique, en lui démontrant, par exemple, que la part faite au caprice dans la langue française n'est pas aussi grande qu'on se l'imagine et que beaucoup de prétendues bizarreries s'expliquent par les lois mêmes qui ont présidé à la formation de la langue.

Rapport de la Direction de l'éducation du canton de Berne pour l'année 1874, publié par ordre de M. Ritschard, directeur de l'Instruction publique, et M. Teuscher, conseiller d'Etat, suppléant.—Stämpfli, 1875. 70 pages de texte et tableaux.

Ce rapport détaillé et instructif nous apprend d'abord que la loi sur l'Instruction publique, une loi complète, est encore sur le tapis et attend une *discussion définitive* que *les circonstances* ont retardée. Ces circonstances que chacun connaît ont au contraire valu à l'enseignement supérieur la création d'une faculté de théologie en opposition au catholicisme romain. Une autre innovation, c'est l'admission des dames aux cours universitaires.

L'enseignement religieux, comme on le voit par le rapport, continue à se donner à l'école, mais avec des modifications essentielles qui permettent

de joindre aux extraits bibliques *des parallèles tirés de l'histoire ancienne et moderne*. On a de la peine à comprendre l'agencement de ces deux éléments et le double emploi de l'histoire générale qui a déjà sa place à part dans le programme. Quant à ce qui nous concerne, nous préférerions supprimer cet enseignement plutôt que de le voir tiraillé entre la tendance de la libre pensée et d'une sorte de compromis qui ne satisfait personne, ni les croyants, ni les incroyants.

L'enseignement élémentaire de la partie française a été l'objet de la sollicitude des autorités scolaires. On annonce comme devant être composés et introduits dans l'espace d'un an :

I. Un petit livre de lecture à l'usage du premier degré.

II. Une introduction méthodique à l'enseignement de la langue à l'usage des instituteurs.

III. Des cahiers d'arithmétique traduits de M. Ruegg.

IV. Des ouvrages pour le chant.

V. Un ouvrage sera composé pour la géographie de la Suisse (on ne dit pas la géographie suisse).

Un traité d'histoire nationale rédigé par M. Hidber est attendu depuis un certain temps. Pour l'enseignement de la langue, on a adopté l'ouvrage de Dussaud et Gavard. Pour l'intuition, la collection Antenen, dont nous avons à diverses reprises parlé à nos lecteurs, a été adoptée et recommandée aux écoles.

Une nouvelle carte du canton de Berne, par M. le prof. Gerster, est en travail.

Pendant que certains cantons suppriment leurs cours de répétition, que d'autres n'en ont jamais eu, et ne paraissent pas en sentir le besoin, Berne a le bon esprit de les maintenir pour les deux sexes. Les participants, cela va sans dire, sont entretenus aux frais de l'Etat, qui paie également les frais de voyage.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté l'école primaire du 1er novembre 1873 au 1er novembre 1874, a été de 91,108, dont 45,526 garçons, 45,582 filles.

A la fin de l'année 1874, le nombre total des instituteurs primaires s'élevait à 1,665, dont 39 non diplômés.

Les écoles normales de Porrentruy, Hindelbanck et Delémont ne donnent lieu qu'à des observations purement statistiques. On eût aimé à en connaître un peu l'esprit et les tendances pédagogiques. Il en est de même des établissements de l'instruction secondaire et de l'université. Nous n'avons guère que des chiffres sous les yeux, avec l'historique du mouvement du personnel enseignant.

GRAMMAIRE ALLEMANDE A L'USAGE DES COLLÉGES ET DES ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION PUBLIQUE, par Gottfried Becker. Ouvrage autorisé par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud. — Lausanne 1876.

Ce manuel calculé pour un enseignement de quatre années, comprend deux parties principales : l'une est essentiellement pratique; l'autre, purement théorique, présente d'une manière systématique les règles grammaticales mêlées aux exercices de la première.

Cette disposition facilite les recherches et les récapitulations. Elle permet aussi d'employer alternativement ou simultanément l'analyse et la synthèse, c'est-à-dire de descendre tour à tour du général au particulier et de remonter du simple au composé.

D'autres qualités encore recommandent le livre de M. Becker à l'attention des personnes chargées de l'enseignement de la langue allemande. Ce sont d'abord ses nombreux exercices, très-simples pour commencer, plus relevés ensuite et à mesure que l'élève avance dans ses études; une bonne classification des déclinaisons et conjugaisons; enfin des règles sobres et nettement formulées. Toutefois, comme le dit fort bien une citation de Beckedorf, donnée en tête de cette grammaire, la personnalité du maître sera toujours la principale affaire. La meilleure méthode, mal appliquée, ne saurait donner que de médiocres résultats. Nous faisons donc des vœux pour que le manuel dont nous venons de parler tombe en de bonnes mains.

J.

PARTIE PRATIQUE.

LES PLUMES MÉTALLIQUES.

La plume métallique a une histoire; elle était autrefois proscrite des écoles, parce que les éducateurs la trouvaient nuisible et que les autorités scolaires en interdisaient l'emploi. Il y a quelque trente ans, la plume d'oie, l'écriture bâtarde et la neuchâteloise étaient en grand honneur, et quant à l'écolier qui s'avisait d'enfreindre les règlements admis, il était tancé ou puni sans miséricorde. Un peu plus tard, lors des premiers examens publics pour le diplôme d'instituteurs que l'on nomme à Neuchâtel les *examens d'Etat,* des reproches sévères étaient adressés aux aspirants qui faisaient usage des plumes métalliques et je me souviens d'avoir lu dans un Rapport que l'infériorité des résultats obtenus par certains candidats était attribuée à la liberté qu'ils avaient prise de se servir de ce malencontreux instrument. Mais en 1854 ou 1855 un changement s'annonçait dans les idées et la Direction de l'Instruction publique adressait aux commissions d'éducation une circulaire qui levait l'interdiction prononcée précédemment, sauf pour la leçon d'écriture où la plume d'oie devait seule être admise pour tous les genres.

A la même époque, les précepteurs neuchâtelois demeurés fidèles aux traditions en matière d'enseignement calligraphique, avaient à souffrir à l'étranger des contrariétés, des désagréments même; car, à tort ou à raison, les parents voulaient que les élèves apprissent à manier dès leurs jeu-

nes années l'instrument dont ils seraient appelés à se servir plus tard, et ils ne comprenaient pas notre méthode neuchâteloise qui leur paraissait tout simplement absurde.

L'opinion qui prévalait alors dans le corps enseignant est exprimée avec netteté dans les lignes suivantes dues à l'expérience de feu M. Auguste Jacot, instituteur à Boudry :

« Les plumes métalliques, toute bonne qu'en soit l'invention, n'ont pas » été reçues partout avec la même faveur. Les personnes ayant une main » dure, pesante, et ne sachant pas tailler les plumes et celles qui ont beau- » coup de dextérité pour l'écriture et dont la main est déjà formée, les » ont bien accueillies, parce qu'elles y ont trouvé un instrument docile et » toujours approprié. »

» Mais il n'en a pas été de même des personnes chargées entre autres » de l'enseignement de l'écriture. Celles-ci trouvent peu de ces plumes » propres à exercer la main de l'enfant qui apprend à écrire. Elles sont, » pour la plupart, de fort mauvaise qualité, quant à leur nature qui s'oxyde » et se détériore bien facilement, mal taillées, ayant une fente ou trop » longue ou trop courte, les côtés trop matériels ou mal évidés, et, le bec » tel qu'il faut que la main se porte avec celle-ci, à gauche ; avec celle-là, » à droite, et avec une troisième, qu'elle ait un aplomb contraire à la tenue » naturelle de la plume pour produire leurs effets.

» Beaucoup de ces plumes sont si rudes qu'elles s'accrochent aux moin- » dres aspérités du papier et le déchirent, sans parler des éclaboussures » d'encre qu'elles occasionnent.

» La taille de ces plumes ne pouvant pas être modifiée, il s'ensuit qu'une » plume qui ne va pas à telle main est perdue.

» On ne trouve point encore de plumes métalliques assez bien taillées » pour que l'on puisse s'en servir pour écrire en bâtarde. Ainsi, et jusqu'à » ce que ce genre de plumes ait reçu le perfectionnement désirable, on doit » accorder encore la préférence aux plumes d'oie.

» Il va sans dire que bien des gens qui n'approuvent pas l'usage des » plumes métalliques et qui n'y voient qu'un mal nécessaire, estiment » qu'on ne peut faire autrement que d'en laisser l'usage aux élèves les » plus avancés. »

Depuis l'époque où notre regretté collègue traçait ces lignes, l'opposition faite à l'usage de la plume métallique a diminué partout. Plusieurs considérations militent d'ailleurs en sa faveur. En voici quelques-unes. Les instituteurs ont beaucoup de peine à se procurer de bonnes plumes d'oie, et s'ils ont fait la même expérience que moi, ils ne peuvent presque jamais se servir du canif qui sort des mains du rémouleur. En outre, les aspirants ne peuvent pas consacrer à la taille de la plume le temps considérable que leurs devanciers, sous-maîtres pour la plupart dans la classe d'un instituteur renommé, consacraient à cette opération dont les jurys d'examen semblent ignorer les difficultés.

D'un autre côté, la concurrence entre fabricants a eu pour résultats une

réduction dans le prix et une amélioration dans la qualité. Aussi n'est-ce pas sans surprise qu'on voit le silence que gardent sur les plumes métalliques les Rapports relatifs aux expositions scolaires de Paris, de Lausanne et de Neuchâtel. La seule appréciation que l'on y trouve concerne les porte-plumes triangulaires, c'est-à-dire ceux qui ont trois faces planes sur ou contre lesquelles s'appuient le pouce, l'index et le majeur. Le jury de l'exposition de Lausanne estime que cette forme est la mieux appropriée à sa destination; appréciation qui est exacte en ce qui concerne la tenue de la plume, mais qui est des plus hasardées si le jury veut parler de la facilité de manier ce léger instrument. Les porte-plumes ne conviennent pas également à toutes les plumes et pour chaque genre et chaque grosseur, il faudrait que l'élève eût un porte-plume spécial.

Cette question a cependant été abordée par les instituteurs neuchâtelois. C'est à propos de l'enseignement de l'écriture et ensuite du vœu formulé par le Directeur de l'Instruction publique.

Il y eut en 1873 une sérieuse discussion où partisans et adversaires défendirent leurs idées avec une égale vigueur; l'assemblée vota à une forte majorité le préavis suivant : « La plume métallique est autorisée dans les leçons d'écriture et pour tous les genres admis dans l'école primaire. »

Il est regrettable que la conférence ne se soit pas prononcée également sur la proposition des instituteurs de la Chaux-de-Fonds, demandant que la Direction n'admît qu'une plume d'acier; proposition que l'auteur de ces lignes demande au district de Neuchâtel de reprendre.

Puisque l'opportunité de la plume métallique est généralement reconnue, il ne reste plus qu'à choisir entre les meilleurs spécimens et qu'à introduire dans nos écoles le genre qui aura obtenu la préférence.

Dans une lettre annexée à ce rapport, l'auteur M. Jacot, d'accord avec son collègue M. Soguel propose l'adoption des plumes Lebeau pour les motifs suivants :

1° On obtient, même en se servant des moins chères, un trait fin, net, facile, délicat. Sous ce rapport elles sont supérieures aux plumes dont nous avons l'habitude de nous servir : plumes Mallat, plumes fédérales, Humboldt, John Mitchell, etc.

2° Quant à la flexibilité, on peut les placer entre la plume John Mitchell et la plume fédérale. Elles se rapprochent de la plume Mallat. En général, on peut admettre que les plumes dont la forme est la plus régulière, la plus simple, sont les meilleures.

3° Le prix des plumes Lebeau est des plus avantageux; aussi, lors même qu'aucune n'est absolument mauvaise, les élèves ne devraient se procurer que les plus chères, c'est-à-dire les meilleures, qui sont à la portée des bourses les plus légères.

4° Nous ne pouvons rien dire de bien précis, quant à la durée de ces plumes. Sous ce rapport, comme sous le rapport de la souplesse, nous proposons de laisser de côté les plus petites, c'est-à-dire les plus faibles.

5° Nous allons en faire une rapide analyse, en suivant l'ordre des prix indiqués au verso :

1re série. Nos 22, 31, 37 ; fr. 0,60 la boîte. Ces plumes manquent de souplesse ; mais le trait est délicat.

2me série. Nos 368, 365 ; fr. 0,65. La première est bonne pour le dessin mathématique ; et la seconde est souple, mais trop faible.

3me série. Nos 43, 363, 361, 16n ; fr. 0,70. Les meilleures sont les Nos 43 et 16n. Malgré ce prix excessivement bas, la première est solide ; le trait est délié et quant à la seconde, elle est bonne pour la coulée et l'anglaise. Ces deux numéros peuvent être recommandés.

4me série. Nos 64*bis*, 65, 66, 67 ; fr. 0,80. Nous ne pensons pas que pour les genres suivants : la coulée, la ronde, la bâtarde, la gothique, on puisse jamais obtenir un trait aussi parfait au moyen de la plume métallique qu'au moyen de la plume d'oie, plus légère, plus souple et partant plus facile à manier. Mais cette réserve faite, ces numéros sont avantageux, le 67me surtout.

5me série. Nos 61, 77, 59, 60, 71 ; fr. 0,80. Toutes ces plumes sont bonnes. Les meilleures nous paraissent être les Nos 77 et 71, qu'il ne faut pas craindre d'introduire dans nos écoles.

6me série. No 82 ; fr. 0,75. Recommandée pour la petite anglaise.

7me série. No 86 ; fr. 0,90. Cette plume convient mieux à un dessinateur qui doit tirer des traits très-fins ou faire des hachures qu'à un élève de nos classes.

8me série. Nos 335 et 336 ; fr. 0,95. Quoique plus chères que les précédentes, elles nous paraissent plus faibles et moins flexibles.

9me série. Nos 104, 102, 134, 135 ; fr. 1. De ces quatre plumes, nous ne recommandons que le No 135, dont on peut se servir, soit pour l'anglaise, soit pour la fine.

10me série. Nos 400, 405 et 406 ; fr. 1,10. Le No 400 convient pour l'anglaise et le 406me nous a paru être la plume la plus parfaite de toutes pour l'écriture fine. Nous en recommandons dès lors l'emploi d'une manière toute spéciale.

En résumé, nous accordons la préférence aux plumes suivantes :

1° Pour la fine, aux Nos 43, 77, 71, 135 et 406 ;

2° pour la petite anglaise, aux Nos 82, 135 et 400 ;

3° pour la coulée et la grosse anglaise, au No 16n.

4° pour la coulée, la bâtarde, la gothique et la ronde, aux Nos 64*bis*, 65, 66 et 67 ;

5° pour le dessin mathématique, au No 86.

La librairie Hachette et Cie m'a envoyé la collection des plumes françaises adoptées pour toutes les écoles de la ville de Paris.

Elles ne diffèrent pas sensiblement pour la qualité des plumes Lebeau. Elles sont un peu plus chères. Le No 12 (fr. 1,60 la boîte de 100 plumes) est une plume exquise sous le rapport de la souplesse ; mais elle produit un trait un peu moins net que le No 406 des plumes Lebeau.

La librairie Hachette et Cie a ajouté à cet envoi trois spécimens de la plume Sévigné (plume nouvelle perfectionnée). Le No 2, pointe fine (fr. 2,60 la boîte) est à mes yeux la plus parfaite des plumes dont je me suis servi.

J'ai comparé les plumes Hachette et Cie, Sévigné et Lebeau avec les genres que nous employons : plumes Mallat, Perry, Humboldt, etc., et voici les conclusions que je puis tirer de cette comparaison :

1o Je mets en première ligne, pour l'écriture fine, la plume Sévigné No 2; en seconde ligne, la plume Lebeau No 406; la plume Hachette et Cie No 12 et la plume Mallat No 12; en troisième ligne la plume Patent Amalgam No 5002.

2o Pour l'anglaise, la plume A. Sommervill et Cie et les plumes Lebeau 16n et No 290 me paraissent préférables à la plume Bank.

3o A égalité de prix, les plumes Lebeau sont les meilleures. Aussi cette fabrique a-t-elle obtenu la médaille de mérite à l'exposition universelle de Vienne en 1873.

En terminant, je ferai observer que les plumes portant un nom commun, Mallat, par exemple, sont très différentes entre elles en ce qui concerne le prix et la qualité et que pour désigner un genre quelconque il faut toujours ajouter le numéro au nom de la fabrique.

Neuchâtel, le 15 janvier 1876. F.-H. Jacot.

La lecture de ce rapport et l'examen des plumes Lebeau, Hachette et Cie et Sévigné ont donné lieu à une discussion animée de laquelle il résulte que chaque instituteur a ses préférences.

Dès lors la conférence a décidé :

1o Qu'elle ne demanderait pas à la Direction de l'Instruction publique de n'admettre qu'une seule plume métallique.

Que, vu l'importance de la question, elle en renverrait la discussion à la première conférence officielle, afin que mesdames les institutrices puissent aussi émettre leurs vœux et voter les résolutions qui seront prises.

VARIÉTÉS.

Anecdotes scolaires ou morales.

Une belle parole d'Andersen. — Le feuilletonniste français, Pierre Véron, raconte que le célèbre poète danois Andersen qui vient de mourir à Copenhague, se trouvant à Paris, fit visite au célèbre philosophe et ministre d'Etat Cousin. « Ne préféreriez-vous pas rester avec nous que de retourner » à Copenhague? — Non, monsieur, je préfère Copenhague à Paris. — » Comment cela? Copenhague doit être cependant un séjour bien ennuyeux » à côté de celui de Paris. — Il est très-vrai que Copenhague ne vaut pas » Paris pour les agréments et la beauté. Mais en aime-t-on moins sa mère » parce qu'elle n'est pas belle? »

Coquilles de L'ÉDUCATEUR.

Les fautes d'impression et même les fautes de langue ne sont pas rares dans notre feuille. Nous ne pouvons relever toutes les incorrections que nous découvrons en nous relisant quand la feuille a paru, et qui nous font parfois sauter en l'air. Je tiens cependant à relever quelques-unes de ces *coquilles* malencontreuses.

Notre premier numéro, article *Questions de langue*, en contient une qui navre surtout dans un article de ce genre. Page 13, lisez : *sur une connaissance suffisante de la langue chez ses lecteurs.*

Dans le nº 4, article Chronique scolaire, parlant du *Bulletin continental* de M. Humbert, l'omission des expressions *fait la guerre* devant celle-ci : *à la prostitution organisée et officielle en quelque sorte*, dénature complétement le sens de la phrase et lui fait signifier que la feuille de M. Humbert est consacrée à la prostitution.

Dans le même numéro, l'article que M. Biolley a publié sur la grammaire de M. Ayer, on lit le mot *devination* pour *dérivation* et dans les vers de M. Jœger, l'image *fraternelle* a remplacé mal à propos l'image *paternelle.*

Les coquilles les plus graves après les contre-sens, sont celles qui tronquent les noms et qui du professeur Terrier font un professeur Ferrier et du poète Amiel de Genève un Amiet de Soleure. En ce qui concerne M. Terrier, j'avais cependant eu soin de mettre un T bien saillant en regard, sachant que mes F ressemblent à des T. Mais rien n'y a fait. Comme me l'écrit l'excellent M. Amiel, le démon familier de l'*Educateur*, l'impitoyable coquille devait sévir comme à l'ordinaire, sans parler d'erreurs de ponctuation que renferment les deux strophes citées du poême de l'*Escalade* dont nous avons rendu compte, page 72, Nº 5.

La Partie pratique n'est pas plus exempte d'erreurs que l'autre. M. Renaud, a l'obligeance duquel nous sommes redevables de communications instructives, se plaint que dans le numéro du 1er mars, p. 80, on a substitué le signe de la multiplication à celui de l'addition, à la dernière ligne.

Collecte en faveur des malheureuses victimes de la catastrophe d'Hellikon.

(*Suite.*)

Montant de la 1re liste	Fr.	89»40
Ecoles de Savagnier, Neuchâtel	»	30»—
Ecoles de Grandson, Neuchâtel	»	35»—
Total	Fr.	154»40

Neuchâtel, le 25 février 1876. F. VILLOMMET.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.

Fribourg. — Imprimerie Edouard Bielmann.